BCV : mieux vaut tard que jamais

Autor(en): **Nordmann, Roger**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **39 (2002)**

Heft 1513

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1008531

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Mieux vaut tard que jamais

En décembre 2001, lorsque les problèmes de provisionnement de la Banque cantonale vaudoise ont été annoncés, la confiance des investisseurs et du public envers l'ancienne équipe dirigeante était rompue. Comment le président du conseil d'administration pouvait-il clamer le 25 septembre, au terme de la campagne référendaire, que la banque était en excellente santé, puis demander d'urgence 600 mios de recapitalisation en décembre, tout en ne reconnaissant aucune erreur?

La suite n'a été qu'une succession de messages contradictoires, de tentatives d'intimidation et de pratiques avares dans la recherche de la vérité.

A commencer par l'annonce de la BCV que la Deutsche Bank se chargerait de vendre les nouvelles actions émises. En janvier, il est en effet apparu que l'établissement allemand ne s'était pas engagé au-delà de l'examen d'une éventuelle participation.

Quant aux explications fournies sur les causes des pertes, elles relevaient du slalom spécial: tantôt les affaires immobilières de la BCV d'avant 1995, tantôt la reprise du Crédit foncier et de la BVCréd, tantôt l'expansion à l'étranger de ces dernières années. On attend maintenant du Conseil d'Etat qu'il livre au Grand Conseil un rapport clair sur la question.

Se recentrer

Enfin, les informations volontairement incomplètes que la BCV a fournies à la Commission fédérale des banques ont été, aux yeux du Conseil d'Etat, le détonateur. S'il avait eu le courage d'évincer le président du conseil d'administration en décembre, le Conseil d'Etat aurait épargné quatre mois de cafouillage à la BCV.

Mais mieux vaut tard que jamais. Libérée d'un président trop occupé à défendre sa stratégie passée d'expansion agressive, rejetée par le peuple le 23 septembre 2001, la BCV pourra se recentrer sur sa mission de base, à savoir le soutien aux entreprises du canton et le crédit hypothécaire. Ce sont en effet les domaines qui nécessitent une implication étatique dans la banque et dans lesquelles celle-ci dispose d'un avantage de proximité.

Des domaines prometteurs

Ce retour dans le rang des banques cantonales facilitera la mise en place de coopérations avec ces dernières. Il existe en effet un important potentiel de gains d'échelle par la délégation de tâches à des filiales communes. Les domaines les plus prometteurs sont la logistique informatique, le trafic des paiements, le e-banking, le développement des produits et la représentation à l'étranger. Il faut espérer que l'électrochoc que vient de subir la BCV permettra de surmonter les blocages passés. C'est un joli défi pour la nouvelle équipe dirigeante sous MM. Hirsch et Fischer. *rn*

Elections françaises

L'hypocrisie des instituts de sondage

Au lendemain du résultat du premier tour des élections présidentielles françaises et du séisme – selon le mot utilisé dimanche dernier – qui ébranle la France entière, personne, à part peut-être des électrices et des électeurs regrettant l'éparpillement de leur voix, ne s'est senti vraiment responsable du score inattendu du candidat du Front national, Jean-Marie Le Pen.

Et surtout pas les instituts de sondage qui ont été omniprésents comme jamais durant ce premier tour. C'est eux qui ont rythmé la campagne, qui ont donné du sens à des gestes ou des paroles politiques qui n'en avaient peut-être pas, qui ont occupé le terrain médiatique, quasi à égale valeur avec les candidats. Arlette Laguiller est à 10% d'intentions de vote, elle passe dans *Gala*. François Bayrou donne une claque à un jeune «sauvageon», il remonte de 2%. Bernadette visite un centre médico-social et Chirac se hisse à 19%.

Au final pourtant, et malgré des prévisions quotidiennement publiées, les instituts de sondage se sont lamentablement trompés; ils ont annoncé comme inévitable un duel Chirac-Jospin au deuxième tour, ils n'ont pas alerté l'opinion sur la force de Le Pen, qui, discret lors de cette campagne du premier tour, préparait sa revanche.

Du coup, les électrices et les électeurs se sentent floués, ils ont le sentiment d'avoir été manipulés. A juste titre. Mais les instituts de sondage se drapent dans leur dignité. Et continuent de distribuer leurs sentencieux commentaires. C'est aux électeurs de voter, disent-ils, c'est de leur faute si tout ça est arrivé. Et d'ailleurs ils n'ont jamais affirmé qu'ils détenaient la vérité, ce n'était que des indications, pas des prédictions, etc., etc.

De deux choses l'une. Soit les sondages sont d'une réelle utilité pour la qualité de l'information et du débat démocratique; dans ce cas-là, ils devraient reconnaître leur responsabilité dans l'onde de choc qui secoue le paysage politique français. Soit alors leurs «indications» ne sont pas à prendre au sérieux, ni par les électeurs, ni par les formations politiques, ni par les médias. Et alors, ces oracles devraient se replier vers des activités moins déterminantes pour l'exercice de la démocratie. Par exemple, combien de Français font-ils désormais confiance aux instituts de sondage? *gs*